

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 septembre 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers en exercice : 29
Nombre de conseillers présents : 26
Nombre de conseillers absents et représentés : 2
Nombre de conseillers absents : 1
Date de la convocation : 10 septembre 2026

L'an DEUX MILLE VINGT-SIX, le SEIZE SEPTEMBRE, en Mairie de NYONS, s'est tenu le Conseil Municipal, sous la présidence de M. Christian TEULADE, Maire de NYONS.

Etaient présent(e)s - Mme Aurélie LOUPIAS - M. Pascal LANTHEAUME - Mme Blandine ALVAREZ - M. Bruno EYSSERIC
Mme Martine BERGER-SABATIER - M. Jean-Luc GREGOIRE - Mme Odile PILOZ - M. Roger VIARSAC - Mme Monique BOTTINI - Mme Nadia MACIPÉ - Mme Florence BOUNIN - M. Bruno JOVÉ - Mme Patricia NORMAND - Mme Marilyn FLAMAIN
Mme Emilie LACROIX - M. Nabil EL MESSAOUDI - M. Nils CHAPUIS - M. Quentin PELOUX - M. Francis KORNPROBST - M. Olivier DODINOT - Mme Clotilde MAZZA DOS SANTOS - M. Franck MILLET - M. Jean-Christophe NELLO - Mme Caroline LAMY - M. Joachim DUSAUGEY

Pouvoirs :

M. Christian CARRERE, pouvoir à Mme Aurélie LOUPIAS
Mme Isabelle RUDOLF MARY, pouvoir à Mme Clotilde MAZZA DOS SANTOS

Absent non excusé : M. Thierry TATONI

Est désigné comme Secrétaire de séance : M. Roger VIARSAC

2026 - 09 - 122 / MARCHES PUBLICS

MARCHÉ DE TRAVAUX QUARTIER LA MOCHATTE – TRANCHE 3
EFFACEMENT ET FIABILISATION DES RESEAUX ELECTRIQUES – DISSIMULATION DES RESEAUX DE TELECOMMUNICATION
APPROBATION DE PROJET DU SDED ET ADOPTION DE SON PLAN DE FINANCEMENT

RAPPORTEUR : Monsieur Jean-Luc GREGOIRE

Les délibérations présentées portent sur la fin des opérations de l'aménagement du quartier de la Mochatte et plus particulièrement sur l'effacement et la fiabilisation des réseaux électriques et la dissimulation des réseaux téléphoniques de la rue et impasse des Cigales depuis le poste « LES LYS »

Dans le cadre des travaux d'aménagement urbain à l'étude, la Commune a sollicité **Territoire d'Energie Drôme-SDED** pour :

- L'effacement et la fiabilisation des réseaux électriques de l'impasse et la rue des Cigales, du chemin de la Mochatte, de la rue des Oliviers, de la rue des Rossignols, de la rue Victor Cherbuliez et de la rue Clair Tisseur jusqu'à la promenade des Anglais
- La dissimulation des réseaux de télécommunications de l'impasse et la rue des Cigales, du chemin de la Mochatte, de la rue des Oliviers, de la rue des Rossignols, de la rue Victor Cherbuliez et de la rue Clair Tisseur jusqu'à la promenade des Anglais

Le **Territoire d'Energie Drôme-SDED** a découpé son programme en tranches de travaux permettant un plan de financement pluriannuel afin d'optimiser les participations financières syndicales à hauteur de 65% pour l'effacement et la fiabilisation des réseaux électriques, 20% pour la dissimulation des réseaux de télécommunication pour un montant des travaux annuels plafonné à 150 000 € HT.

- Le montant prévisionnel des travaux sur les réseaux électriques pour la **Tranche3** s'élève à 111 044.71 € HT et la participation communale s'élève à 38 865.65 € HT
- Le montant des travaux sur les réseaux téléphoniques pour la **Tranche 3** s'élève à 49 208.32 € HT pour le Génie Civil et le câblage, et la participation communale est de 39 366.65 € HT.

En coordination avec ce projet, des travaux spécifiques de réseau d'éclairage pour un coût estimatif de 11 331.98 € HT seront réalisés. Cette dépense sera prise en compte lors du calcul de cotisation d'investissement de la compétence éclairage public (dossier 262200102AMO)

.../...

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote,
DECIDE

POUR : 28
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

- **D'APPROUVER** les projets établis par le SDED, maître d'ouvrage de l'opération, conformément à ses statuts d'autorités organisatrices de la distribution d'électricité (**AODE**) et à la convention de concession entre le SDED et ENEDIS,
- **D'APPROUVER** les plans de financement tels que détaillés,
- **DE DECIDER** de financer la part Communale,
- **DE DONNER** pouvoir à Monsieur le Maire pour signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de cette décision et à la bonne gestion technique, administrative et comptable de ce dossier.

Roger VIARSAC
Secrétaire de séance



Christian TEULADE
Maire de NYONS

